***1ere version\_17-04-2024***

***Guide du parent***

***2024***

******

***Bienvenue au camp de jour 2024!***

*Bonjour chers parents,*

*Nous vous remercions de nous faire confiance cet été pour prendre soin de votre enfant. Ce guide vous permettra de prendre connaissance des activités du Camp de jour de Wotton pour l’été* ***2024*** *et peut-être répondre à certains questionnements. Sachez qu’il est possible de faire parvenir vos questions ou suggestions à la municipalité au 819 828-2112 ou via le courriel. campsdejour@wotton.ca*

**AVIS IMPORTANT AUX PARENTS-UTILISATEURS**

Cette année, **le Camp de jour débute le mardi 25 juin et se terminera le vendredi 16 août** et aura lieu à l’école primaire Hamelin au 405 Mgr l’Heureux à Wotton.

La cour d’école est strictement réservée au camp de jour du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30. (Interdit aux citoyens) Nous avons l’accès au gymnase, la salle de bain, le service de garde et la cafétéria de l’école uniquement. L’entrée pour le camp de jour se fera à la porte de droite (service de garde) de l’établissement.

Le service sera donc d’une durée de 7 semaines.

Les heures d’ouverture du camp de jour sont du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Le service de garde est de 7h30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30. (Votre enfant doit y être inscrit)

Le camp de jour sera fermé le 1er juillet 2024.

Nous sommes ouverts durant la semaine de la construction.

Le numéro de cellulaire de votre gestionnaire, Réglisse :

873-552-2961

|  |
| --- |
| *La Municipalité de Wotton soutient l’organisme* ***Défi handicap des Sources*** *qui voit à l’organisation d’activités estivales pour les enfants en camp de jour adapté de 6 à 21 ans. Des enfants ayant un handicap physique, intellectuel, TDA-H ou du spectre de l’autisme.**Ils proposent la formule de camp de jour sur 5 jours consécutifs pendant 8 semaines de 9h00 à 16h00.**Pour plus d’informations sur le sujet, communiquez directement avec le personnel de l’organisme au* ***819 879-5659****,* ***poste 110****.* |

L’horaire d’une journée typique



Heure à confirmer

A à

**PROGRAMMATION À TITRE D’EXEMPLE**

**Programmation**

****

****

****

**MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET OBJETS INTERDITS**

S.V.P. identifiez les items au nom de votre enfant.

**Tous les jours, votre enfant aura besoin de :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Badge Tick1 contour** | **Articles** | **Justification** |
|  | Une tenue adaptée qu’il peut salir et bouger aisément | Nous souhaitons qu’aucun enfant ne se prive de participer aux activités par peur de se salir. Éviter les robes et proscrire le linge propre pour la rentrée scolaire. |
|  | Espadrilles et chaussettes accessibles en tout temps\* | Il est accepté que votre enfant porte des « Crocs » ou des sandales, mais elles doivent tenir dans les pieds pour prévenir l’inconfort. \*Plusieurs activités ne sont pas réalisables sans espadrilles. |
|  | Vêtements de pluie et/ou linge chaud | En cas de doute sur les prévisions météo, ne doutez pas qu’il est essentiel pour nous que votre enfant soit convenablement habillé et chaussé pour qu’il puisse participer aux activités malgré les humeurs de Mère-Nature. |
|  | Lunch froid ou thermos | Les jeunes mangent souvent à l’extérieur ou plus loin de l’installation principale. Important : Ne pas partager son lunchPas d’arachides/noix |
|  | Collations x3 minimum  Pas d’arachides/noix | Les enfants qui utilisent le service de garde ont vraiment de la difficulté à patienter jusqu’au souper avec toute l’énergie qu’ils dépensent.  |
|  | Bouteille d’eau | L’eau est notre allier principal afin de prévenir les coups de chaleur et la déshydratation. Tous les jours, assurez-vous qu’ils ont une bouteille! |
|  | Crème solaire | Le coup de soleil peut-être une brulure du 2e degré et entraîner l'apparition de cloques, la déshydratation, la nausée et la fièvre. |
|  | Chapeau, casquette, foulard | Porter le couvre-chef réduit le niveau de contrainte thermique, limite l’exposition et les effets du rayonnement solaire.  |
|  | Vêtements de rechange  Les sous-vêtements! | Surtout pour les petits à risque d’accident pour se rendre à salle de bain, mais également pour ceux qui ne portent pas attention quand ils se changent à la piscine.  |
|  | Chasse-moustique | Le Parc des érables est l’un de nos sites de jeu préféré. Qui dit forêt et milieux humide, dit moustiques garantis! |
|  | Effets personnels | Brosse à cheveux, élastique, médicament, lunettes, etc.  |
| **Pour la baignade à tous les jours** |
|  | Maillot de bain | Aucun vêtement n’est accepté pour la baignade. Maillot obligatoire. |
|  | Serviette de bain | Essentiel pour les transitions et se changer. |
|  | Casque de bain | Règlementation pour l’hygiène d’une piscine municipale publique. |
|  | Veste de flottaison ou ballon dorsal, au besoin | Essentiel à la sécurité des enfants qui apprennent et/ou ne savent pas nager. |
|  | Sandale | Le béton autour de la piscine devient brulant pour les pieds lorsqu’exposé au soleil. |

**Voici les objets interdits** :

* Jeux électroniques, cellulaires (iPod, Gameboy Advance, Nintendo DS, etc.)
* Jouets et objets provenant de la maison (afin d’éviter les vols ou les objets jugés dangereux)
* Gomme à mâcher (afin d’éviter les accidents)

Il est important que les parents fassent une mise à jour régulière de tout le matériel nécessaire dans le sac de l’enfant afin qu’il ne manque de rien durant la journée. Il importe également que votre enfant n’ait pas à circuler d’un groupe à l’autre pour son lunch ou ses effets personnels pour ceux de même fratrie.

Nous avons vraiment à cœur d’éliminer au maximum les situations récurrentes qui limitent ou privent les enfants de profiter pleinement de leur expérience de camp de jour. Pour y parvenir, vous êtes notre allié le plus précieux afin que les articles des enfants répondent aux justifications. Ainsi, nous vivrons un été avec moins de jeunes qui s’excluent d’activités malgré eux, nous vivrons moins de compromis pour rester unies et tous profiteront au maximum de la programmation.

Notes : Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols de ces objets. Il est très important que tous les effets de votre enfant soient **bien identifiés** à son nom pour faciliter la recherche des objets perdus. De plus, nous nous réserverons le droit de confisquer les objets interdits.

**PRÉSENCE DES ENFANTS**

Chaque matin, les animateurs doivent compléter la feuille de présence lors de votre arrivée. Ensuite, le coordonnateur valide l’exactitude des présences et des absences au grand rassemblement à 9h pour la journée.

Il n’est pas nécessaire d’aviser la gestionnaire si votre enfant est absent.

Si votre enfant arrive plus tard que 9h15, il faudrait prendre contact avec la gestionnaire pour qu’elle vous informe où se situe le groupe de votre enfant sur notre territoire afin que **VOUS** puissiez aller le reconduire à son moniteur.

Lors du départ de votre enfant, nous demandons votre collaboration dans l’application de notre protocole de sécurité et d’aviser l’animateur avant de quitter pour qu’il puisse vous identifier et inscrire que votre enfant a bien quitté le site.

Prenez note qu’il est primordial de contacter la gestionnaire lorsqu’une autre personne que vous vient chercher votre enfant.

**AUCUN ENFANT NE SERA AUTORISÉ À QUITTER LE CAMP SANS LA VALIDATION VERBALE AVEC LES PARENTS.**

**Réglisse : 873-552-2961**

**PROCÉDURE EN CAS D’INDISCIPLINE**

La présence de votre enfant au camp de jour a lieu sous une base volontaire afin de s’amuser et d’être animée. Les animateurs sont formés pour amuser les enfants! Ils n’ont pas les habiletés professionnelles des équipes multidisciplinaires du personnel de soutien du milieu scolaire tel vous êtes habitué. Une rencontre ou des interventions peuvent être mises en place pour aider votre enfant à s’amuser davantage. Vous devez être conscient que votre enfant pourrait se voir suspendu ou expulsé du camp de jour si ses comportements sont inappropriés. (Par exemple : manque de respect, non-respect des consignes, geste violent, etc.). Selon la gravité du geste, nous pouvons vous contacter à la suite d’un premier manquement afin de vous inclure dans la recherche de solutions. Les procédures sont individuellement adaptées selon chaque situation afin de permettre un accommodement raisonnable en prestation de service de camp de jour. La bienveillance, la participation et le respect des règles sont de base afin d’assurer le plaisir et l’harmonie de tous.

En cas d’indiscipline, nous procéderons ainsi :

1. **Avertissement + réflexion + discussion avec les parents et l’animateur**
2. **Avertissement + réflexion + discussion avec les parents et le coordonnateur**
3. **Rencontre avec le parent et expulsion de l’enfant sur une période à déterminer**

**Selon la gravité du geste, nous pouvons vous contacter à la suite de la première infraction**

**Exemple du « Billet rouge :**

**Billet rouge**

**Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Avertissement no : 1 2 3**

**Votre enfant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ a reçu ce billet rouge (soit après 3 avertissements, ou après un cas de violence, verbale ou physique)…**

**Pour la situation décrite ci-dessous :**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Conséquence reçue sur place : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**\*Sa présence aux sorties et activités spéciales sera évaluée suite à cet envoi.**

**Signature de l’animateur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Signature d’un parent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**